



# Mairie de Montreux-Château

## FLASH INFO SPECIAL - Avril 2009

À destination des habitants de la rue Georges Helminger

### Aménagement de sécurité

Suite aux travaux routiers engendrés par le passage du collecteur d'assainissement collectif rue Helminger à l'automne dernier (première tranche de la Gare au carrefour RD11/RD28), le conseil municipal a profité de ces travaux pour modifier et rationaliser le stationnement de cette artère, les trottoirs étant trop souvent obstrués par des voitures.

En effet, il s'est avéré que le système de stationnement précédent (moitié sur trottoir et moitié sur chaussée) n'était pas ou plus efficace tant pour les piétons que les véhicules.

Il était donc important de trouver une double solution qui allie à la fois la sécurité des piétons<sup>①</sup> et de réels espaces de stationnement pour les véhicules<sup>②</sup>.

**① Il fût donc décidé de réserver et de dédier un trottoir (côté impaire ou Gare) aux piétons et ce sur toute la longueur de la rue G. Helminger** : Ainsi écoliers, marcheurs, promeneurs ou personnes prenant le train pourront marcher en toute tranquillité. Les panneaux d'interdiction sont en cours d'installation. Cette décision prendra effet dès la pose de ces derniers.

**② Des emplacements de parking furent déjà réalisés à proximité de l'abri bus.** Ils allient à la fois le stationnement des véhicules et le passage des piétons. Lors de la future tranche d'assainissement en 2010 sur la seconde moitié de la rue Helminger (de la gare à la sortie de Montreux en allant sur Petit-Croix), des zones de stationnement sécurisées et identiques seront réalisées sur ce tronçon. Nous déterminerons ensemble ces futurs emplacements lors d'une réunion publique consacrée à l'assainissement début 2010.